

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME (197<sup>e</sup>)  
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 12 MARS 2025  
PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

**RÉSOLUTION CAD-13484**

Contrat de services entre l'UQAC et le  
ministère des Ressources naturelles et  
des Forêts

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation de l'UQAC;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats de l'UQAC;
- ATTENDU** le projet « Potentiel des essences feuillues dans la protection contre les feux de forêt et des ressources et actifs à risque » du professeur Yan Boucher du Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** l'octroi d'un financement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans le cadre dudit projet;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats;

Il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

- D'** autoriser la négociation et la signature par deux personnes vice-rectrices du contrat de services entre l'UQAC et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans le cadre du projet « Potentiel des essences feuillues dans la protection contre les feux de forêt et des ressources et actifs à risque » tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- D'** autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature dudit contrat.

La secrétaire générale,

---

Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 13 mars 2025